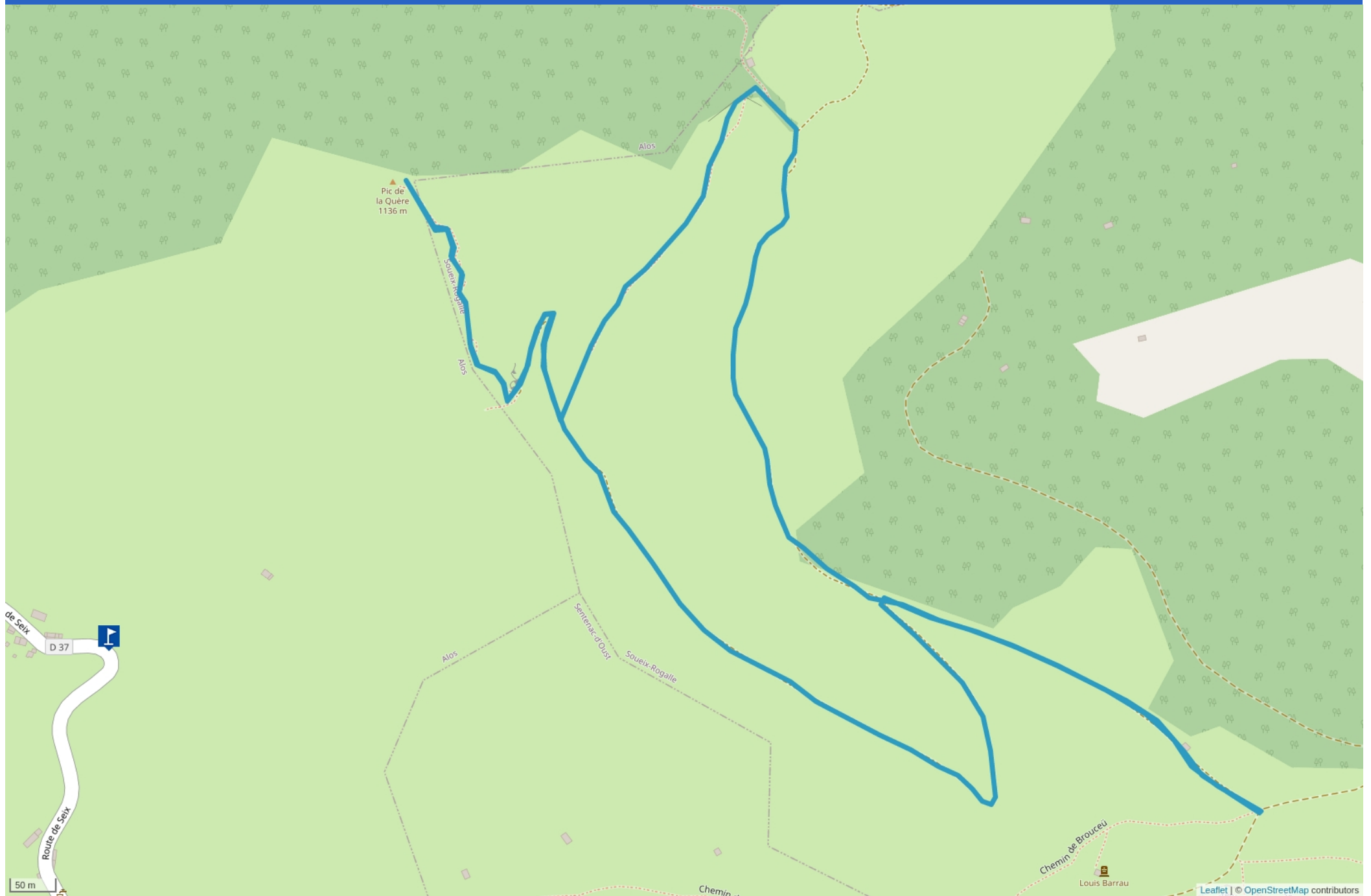


# VARIANTE DU PIC DE LA QUÈRE



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr)



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

# Variante du Pic de la Quère

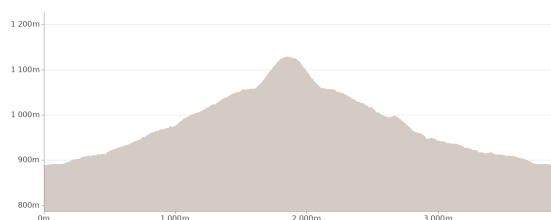
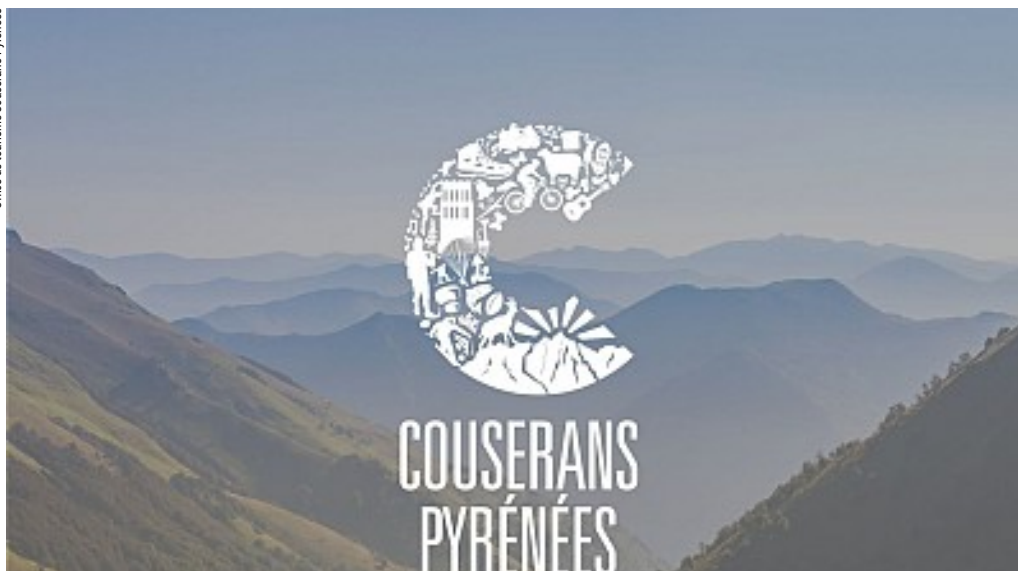
Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée


"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" [www.cirkwi.com/circuit/664999](http://www.cirkwi.com/circuit/664999)



Office de tourisme Couserans Pyrénées



Départ : Stationnement à proximité du Col de l'Artigue  
- 09140 SENTENAC-D'OUST

 3.89 km

 1h45

Très facile 

 maxi 1128 m

 250 m

 mini 887 m

La randonnée Pic de la Quère offre un panorama imprenable sur les Pyrénées Ariégeoises et à son sommet vous aurez le plaisir de découvrir un petit bout du Mont Valier. Cette variante se veut accessible et de courte durée.

## TOPO/PAS À PAS

Descriptif pas à pas de l'itinéraire :

1/ A la 1<sup>ère</sup> bifurcation tournez à gauche 10 min

2/ Laissez le départ de sentier à droite, continuez à monter jusqu'à l'ancienne carrière 30 min.

3/ Là, montez à droite le petit sentier jusqu'au sommet du Pic de la Quère 35 min

4/ Redescendre jusqu'à la carrière (environ 10mn) puis au croisement précédent (celui rencontré à l'étape des 30 min.) 45 min

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr)

- 5/ Prendre cette fois le petit sentier qui descend à gauche jusqu'à un petit col avec une grange 50 min
- 6/ Rejoignez la piste et l'empruntez à droite vers puis continuez la descente jusqu'au Col de l'Artigue 1h 15
- 7/ Arrivée au Col de l'Artigue 1h 30

## PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

Sous réserve de conditions d enneigement et météorologiques favorables.

## NATURE DU TERRAIN

Rocher

Terre

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

## RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 2048 OT AULUS MONT VALIER

## COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Accès routier :

De Seix prendre la D37 direction Sentenac d'Oust puis prendre la piste qui conduit de La Soumère puis au col de l'Artigue

## CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : [contact@tourisme-couserans-pyrenees.com](mailto:contact@tourisme-couserans-pyrenees.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

## COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.

- Observer la flore sans la cueillir.

- Rester discret, pour les animaux sauvages.

- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

